

Metz, le 23 juin 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

Mairie de FREISTROFF
51 Rue Robert Schuman
57320 FREISTROFF

OBJET : Dossier de déclaration concernant la construction d'une maison médicale
Accord immédiat

RÉF. : DIOTA-250618-130405-075-015

P.J. : – Récépissé de déclaration avec accord immédiat
– Bilan de fin de chantier

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du Code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **construction d'une maison médicale**

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la « Loi sur l'Eau », et je vous prie de trouver ci-joint le récépissé de déclaration clôturant son instruction administrative.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

À l'issue des travaux, je vous remercie de me faire parvenir le compte-rendu complété, présent en pièce jointe conformément à la réglementation en vigueur.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant et par les tiers dans un délai de deux mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Carine RAUCH

***Bilan de fin de chantier
suite à procédure loi sur l'eau***

Ce formulaire et ses annexes sont à transmettre par mail à l'adresse :
ddt-se-pe@moselle.gouv.fr

Coordonnées du pétitionnaire

Organisme / raison sociale :
Nom et Prénom :
Adresse complète :
.....
Téléphone :
Adresse de messagerie :

Dossier concerné

Intitulé du dossier :
Référence administrative du dossier :
(N° cascade ou DIOTA)
Sur la commune de :

La localisation figure en annexe sur un extrait de fond de carte IGN à une échelle lisible.

Déroulement des travaux

Date de début : Date de fin :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mesures prises pour respecter les prescriptions de l'APG et du dossier :

.....
.....

.....

.....

.....

.....

Impacts

Effets identifiés de l'aménagement sur le milieu et sur l'écoulement des eaux, si concerné.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Écarts avec le dossier

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autres informations

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Liste des pièces à fournir

- Localisation du projet avec fond de carte IGN ;

- Plan de récolement ;
- Photographies du site avant et après travaux ;
- l'ensemble des pièces demandées par dans les arrêtés de prescriptions générales relatifs aux rubriques de votre projet.

***Direction Départementale des Territoires
SABE / Unité police de l'eau
5 rue Hinzelin
57000 METZ***